

Jean-Yves Le Déaut

DÉPUTÉ DE MEURTHE-ET-MOSELLE



**Confirmation par le Ministère de la Santé d'une subvention d'équilibre
de 800.000 euros demandée par Jean-Yves Le Déaut
pour les Urgences de Pont-à-Mousson**

Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, vient de confirmer à Jean-Yves Le Déaut **l'octroi d'une subvention d'équilibre de 800.000 euros pour payer les personnels avant la fin de l'année.**

Le service des Urgences ne sera donc pas mis sous tutelle et, dans les jours qui viennent, la direction de l'hôpital devra trouver des solutions pour garantir un accueil d'urgence et maintenir la qualité des soins.

Notre mobilisation a permis le maintien du service des Urgences de Pont-à-Mousson.

Permanence de Jean-Yves Le Déaut - Contact : François Creusot

21 place Duroc – BP177 – 54706 Pont-à-Mousson
03.83.82.13.81 / jean-yves.le-deaut@wanadoo.fr